

Direction des Finances et des Assemblées
Services des Assemblées et de la Comptabilité

Arrêté N° 24-1778

désignant Mme Dominique DELMAS,
conseillère départementale du canton
de Bourgs-sur-Colagne représentante
de la Présidente du Conseil
départemental lors de la signature du
Contrat de Ville Mende-Fontanilles

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

- VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 3221-11 et L 3321-3 ;
- VU les articles L 221-2 et L 222-2 du code des relations entre le public et l'administration ;
- VU l'installation du Conseil départemental en date du 1er juillet 2021 et l'élection de Sophie PANTEL en qualité de la Présidente du Conseil Départemental ;
- VU la délibération n°CD_21_2014 du 1^{er} juillet 2021 constatant l'élection de la commission permanente du Conseil départemental ;

Considérant l'impossibilité pour la Présidente du Conseil départemental d'assister à la signature du Contrat de Ville Mende-Fontanilles le jeudi 11 juillet 2024.

ARRÊTE

ARTICLE 1

La Présidente du Conseil départemental donne mandat à Mme Dominique DELMAS, conseillère départementale du canton de Bourgs-sur-Colagne pour la représenter lors de la signature du Contrat de Ville Mende-Fontanilles le jeudi 11 juillet 2024.

ARTICLE 2

Madame Dominique DELMAS est habilitée à accomplir l'ensemble des actes nécessaires au titre de cette représentation et à signer les contrats et conventions.

Mende, le 9 juillet 2024

La Présidente du Conseil Départemental,
Sophie PANTEL

